

# PROTOCOLE SPÉCIFIQUE FORMATION MUSICALE, ANALYSE / COMPOSITION

—  
18 septembre 2020

## REPRISE DES COURS À COMPTER DU LUNDI 21 SEPTEMBRE

Protocole spécifique de reprise des activités  
(En complément du protocole général)

### ACCUEIL

**Afin de limiter les flux de circulation dans les couloirs :**

- L'entrée se fait par le hall et la sortie côté Bastion.
- Afin de limiter les flux de circulation dans les couloirs, les parents ne sont pas admis dans le Conservatoire.
- Les élèves se rendent directement vers leur salle de cours sans provoquer d'attroupement dans les couloirs.

### GESTES BARRIÈRES

#### › PORT DU MASQUE

Masque obligatoire à partir de 11 ans, fortement conseillé à partir de 8 ans, y compris pendant le cours.

#### › DISTANCIATION

- Respect des distances de sécurité à l'intérieur du bâtiment.

#### › AÉRATION – DÉSINFECTION – HYGIÈNE HABITUELLE

- Lavage / désinfection des mains dès l'entrée dans le sas d'accueil du Conservatoire.
- Aération de la salle 15 min avant le début du premier cours.
- Aération des espaces entre chaque cours (temps pris sur les cours 5 min en fin de cours pendant que chaque élève désinfecte sa place + 5 min en début lors de l'installation des nouveaux élèves).
- Avant de quitter la salle chaque élève nettoie sa table et sa chaise avec un sopalin après que le professeur ait pulvérisé du produit désinfectant.
- Prendre soin de se laver les mains avant/après être allé aux toilettes.

### DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

- Pas de partage du matériel dans la classe (partition, livre, crayon, gomme...) : Vérifier avant de venir en cours que l'élève dispose de la totalité du matériel nécessaire.
- Utilisation du petit matériel de percussions évitée s'il ne peut être désinfecté avant / après chaque utilisation.
- Pas d'utilisation des instruments des élèves pendant les cours.

### EN CAS DE MALAISE OU DE SYMPTÔMES PARTICULIERS

Si un élève (adulte ou enfant) présente des symptômes quelconques, il est invité à se signaler immédiatement auprès des enseignants, des personnels de surveillance ou administratifs du Conservatoire qui le prendront en charge suivant le protocole général.